

FICHE D'INSCRIPTION et AUTORISATIONS

ENFANT/JEUNE

Nom :

Date de naissance :

Prénom :

Lieu de naissance :

RESPONSABLE LEGAL

☐ Les parents ☐ la mère ☐ le père

☐ Autre :

Je soussigné(e) :

Nom, Prénom :

Adresse :

Code postal :

Ville :

Portable parent (1) :

Portable parent (2) :

Téléphone autre :

Mail famille :

Numéro de sécurité sociale :

Caisse d'Allocations Familiales de :

Numéro d'allocataire (obligatoire) :

Coordonnées du médecin traitant :

Autorise l'enfant à rentrer seul le soir à 17h30

oui ☐ non ☐

Si non, personnes autorisées à venir le chercher au centre :

1 :

2 :

3 :

Déclare inscrire l'enfant/le jeune

Du 26 au 30 avril 2021 : oui ☐ non ☐

Cantine : 4 x 3€ = 12€

oui ☐ non ☐

Autorise que l'enfant soit photographié et que ces photos éventuellement puissent être utilisées lors des publications de l'Association ASEEC (web, plaquettes, ...)

Autorise les responsables du centre à soigner l'enfant et faire pratiquer les interventions d'urgence, éventuellement sous anesthésie générale, suivant les prescriptions des médecins

Signature (obligatoire) :



Merci de joindre à ce document la fiche sanitaire de liaison complétée, ainsi que les photocopies du carnet de vaccination (vaccins à jour)



CENTRE DE LOISIRS 2021

BAVINCHOVE

Vacances de printemps du 26 au 30 avril 2021

ENFANT/JEUNE

Nom :

Prénom :

Tarification

Se munir d'un justificatif CAF	QF	Tarif centre de loisirs à la semaine		Coût	
		Catégorie A : enfants résidents sur la commune, ou grands-parents résident sur la commune. Sont considérés comme résident, les enfants scolarisés à Bavinchove.	Catégorie B (enfants extérieurs de la catégorie A)		
	QF<369	10 €	80 €		
	370 / 499 €	18 €	88 €		
	500 / 700 €	24 €	94 €		
	701 ≤ QF	30 €	100 €		
				Cantine : 3 €/repas	

Tarif des Adhésions à l'ASEEC Flandres	
Adhésion adulte	20,00 €
Adhésion 1 ^{er} enfant	15,00 €
Adhésion 2 ^{ème} enfant	12,00 €
Adhésion 3 ^{ème} enfant et suivant	10,00 €

L'adhésion à l'association est annuelle et donne accès à l'ensemble des activités proposées par celle-ci

PAIEMENT

(Il peut se faire par espèces, chèques à l'ordre de l'ASEEC Flandres ou chèques ANCV)

A compléter en fonction des choix	
Frais d'adhésion (obligatoire) (se référer au tableau ci-dessus pour le tarif Adhésion enfant à ASEEC Flandres)	
Semaine de printemps du 26 au 30 avril 2021	
Tarif centre de loisirs à la semaine (se référer au tableau ci-dessus pour le tarif selon le QF)	
Cantine 12€	
TOTAL A REGLER	

Chaque inscription doit être accompagnée du règlement total adhésion + tarif de la semaine de centre.